





Convocation à la séance ordinaire Le mardi 17 juin 2025 à 18h30

PARENTS	PERSONNEL
Maxime Besner	Sandra Massicotte (enseignante)
Emilie Trudeau	Stéphanie Daoust (enseignante)
Valérie Lavigne	Sophie Sabrina Rémillard (enseignante)
Anny Chrétien	Lise Guay (tech. en éducation spécialisée)
Rajae Smaili Alaoui	Geneviève Bergeron (éduc. en service de garde)
Emmanuelle Dumoulin (substitut)	
Francis Hamel (substitut)	Jean-Marie Pelletier (communauté)

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Suivis et adoption du procès-verbal du 28 mai 2025
- 4. Parole à l'assistance
- 5. Affaires nouvelles et courantes
 - 5.1. Calendrier dates importantes (document information)
 - 5.2. Grille-Horaire 2025-2026 (document information)
 - 5.3. Présentation des mesures décentralisées 2025-2026 (document information)
 - 5.4. Présentation de l'utilisation de la mesure 15025 "seuil minimal de service" (document information)
 - 5.5. Politiques et règlements des SDG du CSSTL (document information)
- 6. Informations et échanges
 - 6.1. Parole à la présidence
 - 6.2. Parole au représentant au comité de parents
 - 6.3. Paroles aux enseignants
 - 6.4. Parole au personnel de soutien / SDG
 - 6.5. Parole à la représentante de l'OPP
 - 6.6. Parole au membre de la communauté
- 7. Varia
- 8. Levée de l'assemblée







Convocation à la séance ordinaire Le mardi 17 juin 2025 à 18h30

<u>APPROUVER</u> Donner son accord à l'acte fait par un tiers qui détient le pouvoir légal de le poser. **Celui qui approuve un acte n'a pas le pouvoir de le modifier**. En cas de désaccord avec cet acte, il doit retourner le dossier à la personne qui détient le pouvoir légal de le poser, sans pouvoir lui substituer sa propre décision ni imposer à cette personne qu'elle exerce son pouvoir selon certaines exigences.